

PRINTEMPS

4-11 ans

4/5
ANS

6/8
ANS

9/11
ANS

2023



©DR-CCAS

Aquitaine Nord
Séjours de proximité

activités
sociales
de l'énergie



LES CENTRES D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)



Vacances scolaires Zone A

Vacances de Noël :

du 17 décembre au 3 janvier 2023

Vacances d'hiver :

du 4 février au 20 février 2023

Vacances de Printemps :

du 8 au 24 avril 2023

Vacances d'été :

8 juillet 2023



Vacances scolaires Zone C

Vacances de Noël :

du 17 décembre au 3 janvier 2023

Vacances d'hiver :

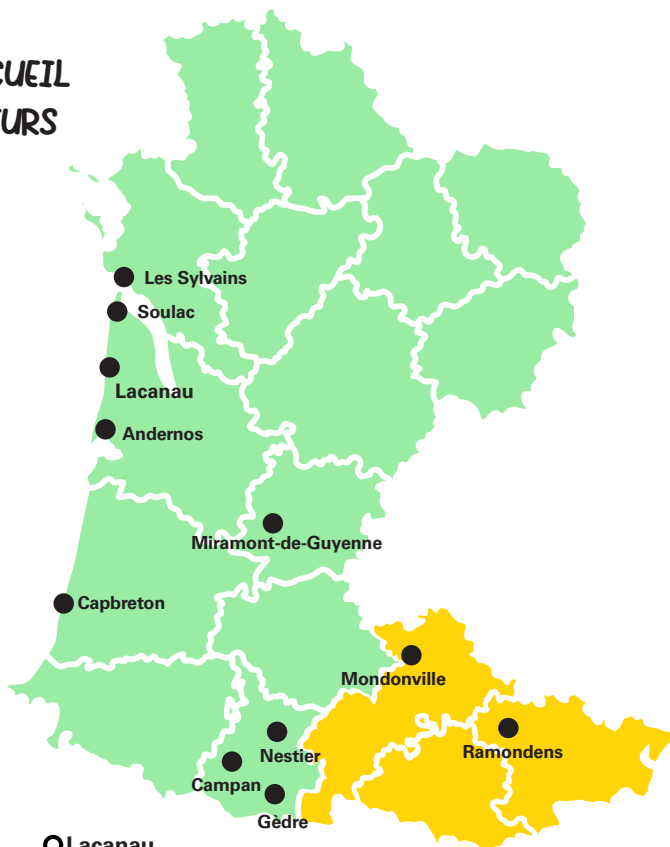
du 18 février au 6 mars 2023

Vacances de Printemps :

du 22 avril au 9 mai 2023

Vacances d'été :

8 juillet 2023



📍 Andernos

Centre de vacances CCAS
Route de Bordeaux
33510 Andernos-Les-Bains
Tél : 05 56 82 10 3

📍 Campan

Centre de vacances CCAS
Cité de Lacombrade
65710 Campan
Tél : 05 62 91 75 18

📍 Capbreton

Centre de vacances CCAS
Rue des Vignerons
40130 CAPBRETON
Tél : 05 58 72 01 54

📍 Gèdre

Centre de vacances CCAS
65120 Gèdre
Tél : 05 62 92 48 57

📍 Lacanau

Centre de vacances CCAS
Rue Albert Lapuyade
33680 Lacanau-Océan
Tél : 05 56 03 20 40

📍 Les Sylvains

Centre de vacances CCAS
175, avenue de La Grande-Côte
17420 Saint-Palais-sur-Mer
Tél : 05 46 23 22 11

📍 Nestier

Centre de vacances CCAS
Le Village
65150 Nestier
Tél : 05.62.39.70.2

📍 Miramont-de-Guyenne

Complexe touristique et sportif
du Saut du Loup Route du Lac
47800 Miramont de Guyenne
Tél : 05 53 93 20 52

📍 Soulac

Centre de vacances CCAS
Rue des Frères-Lumière
33780 Soulac-sur-Mer
Tél : 05 56 09 82 39

📍 Mondonville

Domaine d'Ariane
Impasse de la Carpette
31700 MONDONVILLE
Tél :

📍 Ramondens

Centre de vacances CCAS
Château de Ramondens
11 310 Saissac
Tél : 04.68.26.51.22

Chers parents,

Nous poursuivons notre politique envers les plus jeunes à travers les colos de proximité organisées par la CCAS et vos CMCAS.

À travers ce catalogue des séjours de proximité, nous continuons de vous proposer un choix diversifié de séjours. Ils visent à l'émancipation de l'enfant en lui permettant dès son plus jeune âge de développer son sens artistique et son imagination, de s'ouvrir à son environnement et d'apprendre à vivre en collectivité. Pour les plus petits, nous organisons des séjours au plus près de chez vous.

Un séjour dans la proximité, c'est rassurant quand c'est un premier départ, pour les parents comme pour les enfants. Nous proposons de faire des vacances, des moments particuliers, où les journées sont toutes différentes. Le rythme de vie change, l'enfant se fait de nouveaux amis dans un lieu différent et découvre la vie en collectivité. La colo n'est pas un moment de surconsommation d'activités, c'est un moment où l'on prend le temps de se lever tard si l'on en a envie, de discuter avec les copains et copines, de lire, de jouer, de se connaître. C'est également l'opportunité de cultiver nos différences au contact d'enfants en situation de handicap ou nécessitant une attention particulière, et de s'en enrichir. Tout au long du séjour, l'équipe pédagogique s'appliquera à mettre en avant les valeurs de l'organisme « Solidarité, Justice, Dignité ».

C'est pour ces raisons que nous vous invitons à inscrire vos enfants pour leur permettre d'expérimenter le vivre-ensemble et la mixité sociale tout en s'amusant. Nous sommes impatients d'accueillir vos enfants et nous vous disons à très bientôt.

Francis DEZILE,
Président de la CMCAS Périgord



4/5 ans

" Les p'tits explorateurs "



Andemos
Du 9 au 13 avril 2023
- 5 jours -



Une aventure à vivre avec les copains et les copines !

Tu participeras à des activités de plein air, tu t'amuseras lors des jeux en forêt ou à la plage et tu découvriras de nombreuses activités sur place.

Cette colo sera remplie de jeux, de créations et de rêves pour le petit explorateur que tu seras.

Et en plus, contes et histoires, seront au programme !

Un séjour idéal pour une première expérience en colo.



© Sébastien Le Clézio / CCAS



© Sébastien Le Clézio / CCAS

< à 4594	4595 à 6894	6895 à 8613	8614 à 10336	10337 à 12636	12637 à 14929	14930 à 17229	17230 à 20675	20676 à 27564	27565 à 999999
----------	-------------	-------------	--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	----------------

5 jours

32,97 €	47,10 €	65,94 €	75,36 €	94,20 €	103,62 €	113,04 €	122,46 €	131,88 €	141,30 €
---------	---------	---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------

" La nature en éveil "

Andemos

Du 9 au 14 avril 2023

- 6 jours -



Tu aimes la nature et les activités en extérieur ?

Respirer l'air pur et découvrir un environnement plein de secrets ?

Rejoins nous !

Viens te balader et découvrir les alentours en forêt ou à la plage : ce sera l'occasion d'observer des éléments naturels en éveil d'apprendre à aimer la nature et la cultiver !

Tes trouvailles (coquillages, bois, feuilles, sable...) te permettront de fabriquer des petits souvenirs que tu pourras rapporter chez toi.

Inscris-toi vite !



© Sébastien Le Clézio / CCAS



© Sébastien Le Clézio / CCAS

	< à 4594	4595 à 6894	6895 à 8613	8614 à 10336	10337 à 12636	12637 à 14929	14930 à 17229	17230 à 20675	20676 à 27564	27565 à 999999
6 jours	39,56 €	56,52 €	79,13 €	90,43 €	113,04 €	124,34 €	135,65 €	146,95 €	158,26 €	169,56 €

9/11 ans

" Multi activités / Sport et aventure "



Miramont de Guyenne

Du 9 au 14 avril 2023

- 6 jours -



Tu cherches une colo multi activités fun et originale : ce séjour est pour toi !

Tu auras l'occasion de découvrir une multitude d'activités : de l'équitation, pêche, un escape Game et plein d'autres surprises.

Jour après jour, tu découvriras de nombreux jeux, et si tu as des idées, partage les avec les animateurs. Une boom clôturera ton séjour.

Rejoins-nous vite, on t'attend !



©Djuringa



©Djuringa

< à 4594	4595 à 6894	6895 à 8613	8614 à 10336	10337 à 12636	12637 à 14929	14930 à 17229	17230 à 20675	20676 à 27564	27565 à 999999
----------	-------------	-------------	--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	----------------

6 jours

47,23 €	67,47 €	94,46 €	107,95 €	134,94 €	148,43 €	161,93 €	175,42 €	188,92 €	202,41 €
---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

Pour accompagner vos enfants

« Les convoyeurs »



Je regarde la vidéo !

Les CMCAS de Nouvelle Aquitaine sont en recherche perpétuelle d'accompagnateurs pour les enfants qui partent en colos. À la CCAS, on appelle ça les convoyages, c'est la prise en charge du trajet de nos jeunes bénéficiaires pour se rendre de leur lieu de vie (point de rendez-vous : CMCAS ou gare) jusqu'au centre de vacances.



Je consulte la brochure

Cette étape importante fait partie intégrante du séjour des jeunes, elle marque le début et la fin d'une aventure unique et surtout elle existe grâce à VOUS !

Vous êtes parent, agent actif ou conjoint, grand-parent actif ou inactif ou vous souhaitez tout simplement être acteur/ actrice des Activités Sociales et vous investir, faites-vous connaître auprès de votre SLVie et/ou votre CMCAS, par mail, téléphone ou en nous rendant visite.



© Pierre Charriau / CCAS



©DR-CCAS

Pour tous renseignements,
Rapprochez-vous de votre SLVie/CMCAS



ON PREND DES NOUVELLES ?



RegardeMonSejour

Un blog pour préparer et suivre les aventures de votre enfant en colo !



QU'EST-CE QUE C'EST ?

RegardemonSéjour est une plateforme qui permet à l'équipe d'animation de **vous transmettre des documents en amont du séjour et de partager les photos prises par votre enfant ou les animateurs lors de sa colo.**

À vous de rester connecté pour découvrir leur quotidien !

COMMENT ÇA MARCHE ?

Peu avant le début du séjour, **vous recevrez par e-mail les codes de connexion** à regardemonsejour.com, avec un identifiant et un mot de passe.

Le blog sera alimenté en fonction de l'actualité sur la colo et des possibilités de connexion.

De quoi satisfaire la curiosité des parents, tout en laissant les enfants profiter de leurs aventures !

Pour que vous puissiez voir votre enfant sur les photos, n'oubliez pas de signer l'autorisation de droit à l'image qui se trouve dans le carnet de liaison.

> Rendez-vous sur :

www.regardemonsejour.com

TÉLÉPHONE PORTABLE



En parfait parallèle du phénomène de société que nous connaissons tous, force est de constater que les enfants, et ce dès leur plus jeune âge, arrivent sur nos séjours avec un téléphone portable.

Outre les problèmes de santé que son utilisation peut engendrer, il est source d'isolement pour l'enfant au sein du groupe, et s'est avéré néfaste au bon déroulement des activités sur certains séjours.

C'est pourquoi **nous conseillons vivement aux parents de garder « ce jouet » à la maison et de privilégier le plaisir de la petite carte postale.**

SÉJOURS PLURIELS



Si votre enfant **a des allergies alimentaires, une maladie chronique stabilisée, un handicap ou des troubles du**

comportement, vous devez, dès réception du catalogue et avant toute inscription, informer votre CMCAS qui vous mettra en relation avec le département santé-prévention de la CCAS.

Vous pouvez également appeler directement le **numéro de CMCAS : 0 810 140 310**

Les correspondants santé-prévention, aidés par les médecins-conseils, peuvent étudier avec vous la situation particulière de votre enfant afin que ses vacances se déroulent au mieux.

S'INSCRIRE

Pour inscrire votre enfant, nous vous rappelons qu'il doit avoir l'âge requis pour chaque tranche d'âge, au 1er jour du séjour.

Pour les 12/17 ans, des séjours sont organisés nationalement. Les propositions de séjours sont consultables en ligne sur ccas.fr

Dès maintenant !

Renseignements et inscription auprès de votre SLVie ou CMCAS



✉ 55, Allée du Port - 24000 Périgueux

www  perigord.ccas.com



05 53 06 50 48

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Son montant est calculé en fonction du coefficient social de l'ouvrant droit. Joignez une photocopie de votre avis d'imposition, si vous ne l'avez pas encore fournie ; elle est indispensable pour son calcul. Sans ces éléments, le coefficient maximum vous sera appliqué. Aucune régularisation à posteriori ne sera effectuée.

• AVANTAGES FAMILLES

Un abattement est applicable si plusieurs enfants de la même famille, avec le même NIA (Numéro Identifiant Agent), sont affectés sur une même période :

- 5 % pour 2 enfants affectés
- 10 % pour 3 enfants affectés
- puis 5 % par enfant supplémentaire (soit 15 % pour 4 enfants, 20 % pour 5 enfants...)

CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les conditions générales (inscriptions, remboursements...) des séjours nationaux CCAS s'appliquent aussi sur les séjours de proximité. Vous pouvez les consulter sur CCAS.fr rubrique **Séjours Jeunes**.

CARNET DE LIAISON

Chaque jeune doit être en possession de son carnet de liaison (téléchargeable sur <https://offres.ccas.fr/jeunes/colos>) qui doit contenir les éléments suivants :

- La Fiche sanitaire signée par les responsables légaux avec les certificats médicaux et l'autorisation parentale, si nécessaire.

Ces informations sont indispensables, tant pour les vaccinations obligatoires que pour les éléments d'ordre médical (décret 2002-883 et 884 du 3 mai 2002).

- L'Attestation d'Autorisation Parentale du Droit à l'Image pour les reportages, les prises de photos et leur mise en ligne sur le site ccas.fr



Ce carnet de liaison complété doit être déposé en SLVie ou dans votre CMCAS pour vérification et validation en amont du départ.





FICHE D'INSCRIPTION VACANCES

Séjours jeunes de proximité - PRINTEMPS 2023

date limite d'inscription

Au delà de cette date, il sera possible de s'inscrire auprès de votre CMCAS ou SLVie sous réserve des places disponibles.

OUVRANT DROIT

Nom Prénom

domicile ___/___/___/___/___

professionnel ___/___/___/___/___

___/___/___/___/___

@

CMCAS de Numéro d'identifiant (NIA)

Si vous ne l'avez pas encore fournie, merci de nous joindre une **photocopie de votre avis d'imposition année en cours** (année N-1). Elle est indispensable pour calculer le montant de votre participation.

PARTICIPANT (S) / CHOIX DES SÉJOURS

Nom - Prénom (en majuscule)	Sexe M/F	Séjour*		
		Choix 1	Choix 2	Choix 3

* Indiquer l'intitulé du séjour

En fonction du nombre d'inscrits, des séjours pourront être fermés, d'autres ouverts ou déplacés. De nouvelles propositions d'affectation vous seront faites dans ces cas de figure. La règle d'affectation CCAS sera alors appliquée (priorité aux plus âgés).

TRANSPORT

Pour se rendre sur le centre de vacances, la CCAS organise le transport des jeunes **par train ou autocar** depuis le lieu de rassemblement déterminé (CMCAS ou gare SNCF) jusqu'au centre de vacances. Le coût du séjour inclut le transport.

Accompagner mon enfant par mes propres moyens

Je souhaite accompagner mon enfant par mes propre moyens directement jusqu'au centre de vacances.

Vous ne serait pas indemnisé et une demande de dérogation est obligatoire auprès du /de la Président(e) de votre CMCAS.

Devenir convoyeur(se)

Le convoyage de vos enfants est assuré par des **bénéficiaires bénévoles**.

Je suis intéressé(e) pour accompagner les enfants en tant que convoyeur(se).

Votre CMCAS vous contactera très prochainement afin de vous expliquer toutes les modalités.

CARNET DE SÉJOUR

Pour tout départ de votre enfant en centre de vacances, vous devez impérativement **compléter un carnet de séjour**. Afin de procéder à sa validation le carnet doit être **vérifié par votre CMCAS ou SLVie en amont du départ**

Fait à Le

Signature du père, de la mère ou du tuteur

« Nous vous rappelons que conformément aux articles 34,36 et 45 al. 3 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne a un droit d'accès aux informations la concernant, ainsi qu'un droit de rectification de la qualité et du sens de ces informations ».



